

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

1. Passer une année scolaire dans un établissement en Europe

Lycées français en Europe

Les bourses AEFE s'adressent à des élèves de lycée et permettent d'aller passer une année scolaire en classe de 1^{ère} ou terminale générale (S, ES, L) dans un établissement français à l'étranger.

Publics cibles

- Elèves de classes de première et terminale générale (dépôt des candidatures au cours de l'année de seconde ou 1^{ère})
- Etablissements d'accueil : lycée français de Londres, Dublin, Madrid, Barcelone, Vienne, Munich.

Objectifs

- Développer la maîtrise de la langue
- Favoriser la mobilité à l'international
- Ouverture culturelle et sociale de l'élève

Modalités

- Dépôt d'un dossier individuel de candidature dans le courant du deuxième trimestre de l'année scolaire, une première sélection est effectuée au niveau académique, une seconde au niveau national
- L'obtention de la bourse est conditionnée par un excellent niveau scolaire. Les conditions de ressources de la famille sont également prises en compte. Les élèves boursiers (et boursiers au mérite) ont donc plus de chances et conservent le bénéfice de leurs bourses.
- Les dossiers sont à renvoyer à la DAREIC sous couvert des chefs d'établissements. Les modalités sont décrites dans le BOEN N°18 du 06/05/04 (annexes incluses).

Financement :

- le montant de la bourse est versé directement au lycée français d'accueil qui reverse à l'élève boursier les sommes qui lui reviennent après déduction des frais de scolarité et de demi-pension.

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

1. Passer une année scolaire dans un établissement en Europe

Année de 2^{nde} en Allemagne

Le plan de relance de l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne prévoit que tout élève inscrit dans un établissement français et passant son année de seconde dans un établissement allemand en classe 10/11 verra son année validée en France si l'établissement allemand dans lequel il a été scolarisé l'a lui-même validée.

Publics cibles

- Elèves germanistes de seconde (dépôt des candidatures au cours de l'année de 3^{ème})

Objectifs

- Développer la maîtrise de la langue
- Favoriser la mobilité à l'international
- Ouverture culturelle et sociale de l'élève

Modalités

- Identifier avant la fin de l'année de 3^{ème} l'établissement allemand susceptible d'accueillir l'élève
- Inscrire obligatoirement, avant son départ, l'élève en classe de seconde dans un établissement français
- Le séjour pourra débuter après signature par toutes les parties de la convention annexée au B.O.E.N. n°44 du 30 novembre 2006
- L'année scolaire en Allemagne sera validée en France si l'établissement allemand dans lequel il a été scolarisé l'a lui-même validée.
- Plus d'informations : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/44/MENC0602799N.htm>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

2. Passer une partie de sa scolarité en Allemagne

Programme Brigitte Sauzay

Il s'agit d'échanges scolaires individuels basés sur la réciprocité permettant d'effectuer un séjour de 54 jours à trois mois dans un établissement allemand partenaire.

Publics cibles

- Elèves de la 4^{ème} à la 1^{ère}.

Objectifs

- approfondissement de la langue allemande
- Favoriser la mobilité à l'international
- Améliorer la connaissance de la culture du pays partenaire

Modalités

- Echanges scolaires individuels basés sur la réciprocité
- **Durée** : de 54 jours à 3 mois dont 6 semaines en établissement scolaire
- Le choix de la période et du correspondant est laissé à l'initiative des équipes pédagogiques et des familles
- **Financement** : subvention forfaitaire pour frais de voyage.
- Les dossiers sont à renvoyer à la DAREIC sous couvert des chefs d'établissements. Les modalités sont décrites dans le BOEN N°18 du 06/05/04 (annexes incluses)
- **Procédure** : les demandes peuvent être déposées toute l'année
 - 1- [Retrait de la demande de subvention](#)
 - 2- Eventuellement, retrait du [dossier "écoles-familles"](#) pour envoi à l'établissement d'accueil.
 - 3- Transmission à la DAREIC du formulaire de demande de subvention, avec le RIB du responsable légal, sous couvert du chef d'établissement, au moins 4 semaines avant le départ de l'élève.
 - 4- La subvention est versée après l'échange, sur présentation d'un compte rendu de l'élève sur son séjour et d'une attestation de présence aux cours de l'établissement d'accueil.

Plus d'informations sur le programme Sauzay: [BO n°34 du 11 septembre 2008](#)

Partenaires

- OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) : <http://www.ofaj.org/>
- Kultusministerium du Land de Hesse: accord de coopération avec l'académie de Bordeaux

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr
- La Dareic peut aider dans la recherche de partenaire : contacter Mme Paccalin pour plus d'informations

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

2. Passer une partie de sa scolarité en Allemagne

Programme VOLTAIRE

Il s'agit d'échanges scolaires individuels basés sur la réciprocité permettant d'effectuer un séjour de 6 mois dans un établissement allemand partenaire. Ce programme s'adresse à des élèves motivés, autonomes, curieux et ouverts ayant un bon niveau scolaire

Publics cibles

- Elèves de 2nde.

Objectifs

- Acquérir une maîtrise approfondie de la langue allemande
- Favoriser la mobilité à l'international
- Améliorer la connaissance de la culture du pays partenaire

Modalités

- Echanges scolaires individuels basés sur la réciprocité
- **Durée** : 6 mois (de début mars à fin août pour les français et de septembre à février pour les jeunes allemands)
- **Financement** : Forfait voyage + bourse de 250 € pour les dépenses d'ordre culturel pour frais de voyage et de séjour.
- **Procédure** :
 - 1- [Dossier de candidature](#) à télécharger, à remplir en 4 exemplaires.
 - 2- Joindre le R.I.B. du responsable légal.
 - 3 - Les dossiers complets des candidatures constitués en concertation avec la famille de l'élève, le professeur d'allemand et l'équipe pédagogique seront transmis à la DAREIC au plus tard à la mi-novembre.

Plus d'informations sur le programme Voltaire: [BO n°34 du 11 septembre 2008](#)

Partenaires

OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) : <http://www.ofaj.org/>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES 2. Passer une partie de sa scolarité en Allemagne

Programme Heinrich Heine

Il s'agit d'échanges scolaires individuels basés sur la réciprocité permettant d'effectuer un séjour de 3 semaines à 2 mois dans un établissement allemand partenaire.

Publics cibles

- Elèves de 2nde inscrits à la certification en allemand de niveau B1.

Objectifs

- **Approfondir sa maîtrise de la langue allemande**
- **Favoriser la mobilité à l'international**
- **Améliorer la connaissance de la culture du pays partenaire**

Modalités

- Echanges scolaires individuels basés sur la réciprocité
- Durée : de 3 semaines à 2 mois dont 2 semaines minimum en établissement scolaire
- Date d'envoi du candidat français : entre début juin et mi juillet
- Le choix du correspondant est laissé à l'initiative des équipes pédagogiques et des familles
- Financement : Les frais de voyage et de séjour sont à la charge des familles
- Procédure : [Fiche de candidature](#) (annexée au B.O.E.N.) à envoyer s/c du chef d'établissement en 4 exemplaires à la DAREIC
- Date limite de dépôt des candidatures : mi mai
- Plus d'informations sur le programme Heinrich Heine: <http://www.education.gouv.fr/cid23729/menc0900061n.html>
BOEN n°7 du 12 février 2009

Modalités

Kultusministerium du Land de Hesse: accord de coopération avec l'académie de Bordeaux

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr
- La Dareic peut aider dans la recherche de partenaires : contacter Mme Paccalin pour plus d'informations

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES 3. Effectuer une partie de sa scolarité dans un établissement en Europe

Mobilité individuelle des élèves Comenius

A partir de l'année scolaire 2010-2011, cette mobilité permettra aux élèves du second degré des établissements scolaires impliqués dans un partenariat Comenius, d'effectuer un séjour, d'une durée de trois à dix mois, dans l'un des établissements partenaires.

Publics cibles

- Tout élève du 2nd degré (**âge minimum 14 ans**) issu d'un établissement ayant participé récemment ou participant à un projet de partenariat Comenius.

Objectifs

- **Développer la compréhension des élèves sur la diversité des cultures et langues européennes**
- **Aider les élèves à acquérir les compétences nécessaires à leur développement personnel**
- **Renforcer la coopération entre les établissements participant à un projet de partenariat scolaire**

Modalités

- Zone géographique : Les pays participants seront précisés lors de l'appel à proposition, à partir de septembre 2009 sur le site de l'agence 2e2f
- Durée de la mobilité : 3 à 10 mois à partir de l'année scolaire 2010-2011
- Séjour en famille d'accueil et scolarité obligatoire en établissement
- Procédure : La candidature est déposée par l'établissement scolaire.
Les modalités précises seront communiquées lors de l'appel à proposition en septembre 2009

Partenaires

- Agence Europe Education Formation France : <http://www.europe-education-formation.fr/comenius-mobilite-eleves.php>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : ce.relint@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

4. Effectuer un stage en entreprise en Europe

Programme Leonardo da Vinci

Le programme européen Leonardo da Vinci offre la possibilité de placements dans des lieux de stages aux lycéens en formation professionnelle initiale.

Publics cibles

- Lycéens inscrits dans un lycée professionnel ou technologique.

Objectifs

- **Elargir les compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques**
- **Améliorer la connaissance réciproque des systèmes de formation professionnelle et à créer les conditions les plus favorables à la mobilité professionnelle en Europe**
- **Accomplir une partie de sa formation en Europe**

Modalités

- Les placements sont à l'initiative et sous le contrôle des établissements.
- **Durée des stages**: de 2 à 39 semaines.
- **Financement** : subvention pour frais de voyage, séjour, gestion, préparation culturelle.

Les dossiers sont à compléter en ligne par les établissements sur le site www.europe-education-formation.fr

- Envoyer l'original et une copie à l'agence EEEF
 - Télécharger la fiche d'avis hiérarchique sur le site de la DAREIC
 - Transmettre cette fiche et une copie du dossier de candidature à la DAREIC
- **Date limite** : fin janvier - février

Partenaires

- Agence Europe Education Formation France : www.europe-education-formation.fr

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Francis DAZINIÈRE – francis.daziniere@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

4. Effectuer un stage en entreprise en Europe

Stage en entreprise en Allemagne par le Secrétariat Franco Allemand

Le Secrétariat Franco Allemand subventionne des échanges de jeunes en formation professionnelle initiale ou continue entre la France et la République Fédérale Allemande.

Publics cibles

- Jeunes français et allemands en formation professionnelle initiale ou continue .

Objectifs

- **Contribuer à une meilleure formation professionnelle (connaissance des technologies utilisées, de la langue, ouverture sur les réalités économiques et sociales du pays partenaire).**
- **Améliorer la connaissance réciproque des systèmes de formation professionnelle et créer les conditions les plus favorables à la mobilité professionnelle en Europe.**
- **Accomplir une partie de sa formation en Allemagne**

Modalités

- **Durée** : Entre 3 et 4 semaines.
- **Financement** : Il couvre l'hébergement, les frais de voyage, le programme d'activités culturelles et préparation pédagogique de l'échange.
- **Procédure** : Les dossiers de candidature sont à demander auprès du SFA : info@dfs-sfa.org et retour par voie hiérarchique à la DAREIC avant la mi juin qui procédera à l'évaluation et transmettra ensuite tous les dossiers au SFA
- **Date limite d'envoi de dossiers de candidature** : juin
- **Résultats de la commission de validation** : novembre

→ Plus d'infos : BOEN n° 13 du 26 mars 2009

Partenaires

Secrétariat franco-allemand : <http://www.dfs-sfa.org/francaise/index.htm>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

4. Effectuer un stage en entreprise en Europe

Stages pratiques en Allemagne financés par l'OFAJ

L'Office Franco Allemand pour la Jeunesse(OFAJ) attribue des bourses pour des stages pratiques en Allemagne pendant ou à l'issue de la formation professionnelle (CAP, BAC PRO, BEP) et technologique (BTS).

Publics cibles

- Jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle ou technologique
- Stage pendant la formation ou dans les 12 mois qui suivent celle ci

Objectifs

- **Elargir les compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques**
- **Améliorer la connaissance réciproque des systèmes de formation professionnelle et à créer les conditions les plus favorables à la mobilité professionnelle en Europe**
- **Accomplir une partie de sa formation en Allemagne**

Modalités

- **Durée minimale** : 4 semaines / durée maximale : 6 mois
- **Conditions de participation** : être âgé de moins de 30 ans et avoir des notions d'allemand (une demande de bourse pour cours de langue peut être déposée auprès du bureau linguistique de l'OFAJ à Berlin).
- **Aide financière** :
Le stagiaire peut obtenir une bourse en fonction de la durée du stage pratique (de 300 € pour 4 semaines à 900 € pour 12 semaines) ainsi qu'une prise en charge forfaitaire des frais de voyage.
Les stagiaires qui obtiennent un financement d'une autre institution ou une rémunération pendant leur stage ne peuvent pas bénéficier d'un financement de l'OFAJ.
Les jeunes intéressés s'adressent à leur établissement qui déposera la demande de bourse auprès de l'OFAJ avant la réalisation du stage
- **Procédure** : Dépôt des demandes L'établissement d'enseignement professionnel et technologique dépose auprès de l'OFAJ la demande de subvention pour les stages pratiques pendant la formation (c'est lui le demandeur). Le formulaire de demande de subvention (disponible auprès de l'OFAJ) doit être rempli et signé par le chef d'établissement ou le professeur responsable et déposé auprès de l'OFAJ au plus tard 3 mois avant le début du stage. Le cachet de l'établissement devra être apposé sur la demande
- Le formulaire OFAJ de demande de subvention doit être rempli et transmis avec les documents requis
- La subvention sera versée directement au stagiaire (après le stage) à réception des justificatifs demandés (rapport détaillé, certificat de stage et attestation) qui devront être transmis à l'OFAJ, au plus tard un mois après la fin du stage, par l'intermédiaire de l'établissement de formation.

Partenaires

L'Office Franco Allemand pour la Jeunesse(OFAJ)
Contacts à l'OFAJ : marceaux@ofaj.org

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

4. Effectuer un stage en entreprise en Europe

Bourses rectorales pour les élèves en section de BTS

Le ministère de l'Education nationale par l'intermédiaire de l'académie de Bordeaux offre des bourses individuelles aux élèves de BTS pour effectuer un stage en entreprise, en langue étrangère, d'un mois minimum dans un pays de l'Union européenne

Publics cibles

- Tout élève de classe de BTS 1^{er} et 2^{ème} année

Objectifs

- **Elargir les compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques**
- **Améliorer la connaissance réciproque des systèmes de formation professionnelle et créer les conditions les plus favorables à la mobilité professionnelle en Europe.**
- **Accomplir une partie de sa formation en Europe**

Modalités

- **Zone géographique** : Pays de l'Union européenne.
- **Durée minimale** : conforme au référentiel BTS (4 semaines minimum).
- **Procédure** : Dossier à constituer selon les indications DAREIC transmises aux établissements scolaires courant 2^{ème} trimestre et à retourner, sous couvert des chefs d'établissements avec copie de la convention de stage avant fin avril.
- **Aide financière**
Le stagiaire peut obtenir une bourse en fonction de la durée du stage, du quotient familial et du mérite de l'élève. Cette bourse est cumulable avec la bourse Erasmus et celle du Conseil Régional. Dans le cas d'un stage en Allemagne, elle n'est pas cumulable avec le financement de l'OFAJ.
- Les bourses sont versées a posteriori généralement en septembre lors d'une cérémonie.

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

4. Effectuer un stage en entreprise en Europe

Mobilité ERASMUS

Le programme européen Erasmus offre la possibilité de financer des stages en entreprises en Europe, pour des élèves inscrits dans des formations post-baccalauréat.

Publics cibles

- Etudiants post bac

Objectifs

- **Elargir les compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques**
- **Promouvoir la mobilité internationale.**
- **Accomplir une partie de sa formation ou de ses études en Europe**

Modalités

- Les établissements doivent au préalable être en possession de la charte Erasmus.
 - 3 types de chartes :
 - La charte standard:** pour les établissements souhaitant obtenir des financements pour la mobilité des personnels et/ou être coordinateur d'un consortium candidatant à des projets multilatéraux (tels que les programmes intensifs), réseaux ou mesures d'accompagnement.
 - La charte étendue pour l'organisation de stages d'étudiants Erasmus en entreprise:** pour les établissements souhaitant obtenir des financements pour l'organisation de stages transnationaux d'étudiants Erasmus en entreprise. **Type de charte appropriée pour les lycées**
 - La charte étendue :** pour les établissements souhaitant obtenir des financements pour l'organisation de stages transnationaux d'étudiants Erasmus en entreprise et pour les activités autorisées dans le cadre de la charte standard.
- La charte est délivrée par la Commission européenne.
- Dossier de candidature en ligne sur le site de l'agence européenne : <http://www.europe-education-formation.fr/erasmus-organisation.php>
- Date limite de dépôt de candidature : juin
- Mobilité : stages en entreprise européenne
- Durée : 2 semaines à 12 mois pour les étudiants en BTS et DUT.
- Financement : la demande de bourse de stage Erasmus ne peut être retenue que si votre établissement reçoit des financements de l'agence nationale.
Les dossiers sont à compléter en ligne par les établissements sur le site www.europe-education-formation.fr
Envoyer l'original et une copie à l'agence EEEF et à la DAREIC
- Dates limites :
 - fin juin pour la demande d'obtention de la charte Erasmus par les établissements
 - février mars pour les demandes de financement des mobilités

Partenaires

- Agence Europe Education Formation France : www.europe-education-formation.fr

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Francis DAZINIERE – francis.daziniere@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

4. Effectuer un stage en entreprise en Europe

Bourses de mobilité ADAST

L'ADAST (agence pour le développement en Aquitaine des stages transnationaux) avec l'aide de la commission européenne (programmes Leonardo, Erasmus), du rectorat de l'académie de Bordeaux, du conseil régional d'Aquitaine et des différents partenaires du monde économique, organise des stages en entreprise post-diplôme professionnalisant et rémunérés, dans les 25 pays de l'Union européenne.

Publics cibles

- Tout élève post BTS ou post Bac professionnel

Objectifs

- **Elargir les compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques**
- **Améliorer la connaissance réciproque des systèmes de formation professionnelle et à créer les conditions les plus favorables à la mobilité professionnelle en Europe.**

Modalités

- Zone géographique : Pays de l'Union européenne
- Durée : 6 mois
- Procédure : Dossier à de candidature à télécharger sur le site <http://www.adast-aquitaine.org> et renvoyer avec les pièces justificatives à Adast, 2 place de la Bourse BP60102 33024 Bordeaux cedex.
- Candidatures toute l'année.

Partenaires

- L'ADAST (agence pour le développement en Aquitaine des stages transnationaux) : <http://www.adast-aquitaine.org>
- Conseil régional aquitaine : <http://aquitaine.fr>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

5. Réaliser un projet individuel

Student Fellowship

Le programme Student Fellowship offre l'opportunité aux lycéens d'effectuer un séjour de recherche dans un établissement scolaire du Gloucestershire (Grande-Bretagne) sur un sujet de leur choix. Une bourse permet de couvrir en partie les frais d'hébergement, de voyage et de subsistance.

Publics cibles

- Lycéens de 16 à 18 ans, élèves de Seconde, Première ou Terminale des lycées généraux, technologiques et professionnels.

Objectifs

- Effectuer un travail de recherche sur un thème de leur choix, en relation avec le programme scolaire.

Modalités

- 1 à 2 semaines dans un établissement scolaire anglais pour effectuer un projet de recherche personnel.
- Hébergement dans une famille d'accueil.
- Les candidats doivent avoir un bon niveau d'anglais afin d'être capable d'organiser leur séjour et d'effectuer leurs recherches de façon indépendante.
- Les résultats de la recherche sont présentés sous la forme d'un rapport qui doit être soumis à l'établissement d'accueil, au British Council et au Ministère de l'Education Nationale un mois après le séjour.
- **Procédure** : appel à candidature.

Partenaires

- British Council : <http://www.britishcouncil.org/fr/france>
- Gloucestershire County Council (accord de coopération avec l'académie de Bordeaux)

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Thomas FELDSTEIN – thomas.feldstein@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

5. Réaliser un projet individuel

Bourse Charles de Gaulle

Ces bourses individuelles permettent à des élèves de lycées d'enseignement général, technologique et professionnel d'entreprendre un projet d'étude spécifique au cours d'un séjour de 4 semaines en famille d'accueil au Royaume Uni

Publics cibles

- Tout élève de lycée et lycée professionnel français et du Royaume Uni âgés de 17 à 19 ans* (* les candidats âgés de 19 ans au moment de soumettre le dossier mais qui auront plus de 20 ans en septembre sont inéligibles. De même pour les candidats âgés de 16 ans au moment de soumettre le dossier et de moins de 17 ans en septembre)

Objectifs

- Améliorer les compétences linguistiques
- Entreprendre un projet d'étude sur un aspect linguistique ou culturel
- Favoriser la mobilité à l'international

Modalités

- **Zone géographique** : Royaume uni
- **Durée** : 4 semaines (été au plus tard fin septembre)
- **Procédure** : dépôt des dossiers de candidature avant fin janvier de chaque année. Les dossiers doivent être retirés et renvoyés à :
British Council Education and training group
Norwich union house
7 Fountain street
BELFAST BT1 5G
- **Sélection par entretien en mars pour mise en œuvre du projet durant l'été de l'année en cours et au plus tard fin septembre.**
- **Aide financière** : bourse pouvant aller jusqu'à £1000.

Partenaires

- British Council : <http://www.britishcouncil.org/northernireland-education-studentopportunity-charles-de-gaulle.htm>
- Contact : wendy.waring@britishcouncil.org tel : +44 (0)28 90 248220 ext 241

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

5. Réaliser un projet individuel

Cours intensif d'allemand en Allemagne

Il s'agit d'un programme permettant aux jeunes de suivre un cours intensif d'allemand dans un centre linguistique agréé par l'OFAJ en vue de préparer un séjour d'études, de travail ou d'un stage en Allemagne (de 6 semaines minimum)

Publics cibles

- Jeunes professionnels (18 à 30 ans) et instituteurs et enseignants assurant un enseignement précoce de l'allemand

Objectifs

- Développer la maîtrise de la langue
- Favoriser la mobilité à l'international
- Ouverture culturelle et sociale de l'élève

Modalités

- **Durée** : 3 à 4 semaines
- **Financement** : 900 € pour 4 semaines (- 25% pour 3 semaines) + base forfaitaire pour les frais de voyage.
- Le cours de langue doit précéder immédiatement le séjour de travail d'un minimum de 6 semaines. La demande de bourse doit être accompagnée d'une attestation de l'employeur allemand indiquant les dates et lieu du stage ou de l'emploi. Une attestation de fin de stage devra parvenir ultérieurement à l'OFAJ

Partenaires

OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) : <http://www.ofaj.org/>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – ce.relint@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

5. Réaliser un projet individuel

Séjour au Japon

Dans le cadre du réseau franco-japonais des lycées "Colibri". (16 lycées français et 21 lycées japonais ont signé la "charte" et sont actuellement membres du réseau.

Publics cibles

- Elèves de 2nde, 1^{ère} ou terminale étudiant le japonais

Objectifs

- Améliorer ses compétences linguistiques en japonais
- Ouverture culturelle et découverte du système éducatif japonais
- Favoriser la mobilité à l'international

Modalités

- Séjours proposés aux élèves des lycées membres du réseau « colibri » (possibilité de signer une charte pour adhérer au réseau)
- Deux types de séjours possibles : **séjours courts de 3 semaines ou séjours longs avec scolarisation de 4 ou 9 mois (septembre à mai)** Tous les élèves participant à ces programmes, et leurs familles, doivent s'engager à accueillir en retour et pour la même durée un élève japonais sur la base d'un échange et d'un hébergement en famille.
- Dossier d'inscription à télécharger sur le site : <http://reseau-colibri.net/accueil/sejours/sejours.html> et renvoyer par mail à l'adresse reseau.colibri@neuf.fr
- Financement : frais de transport, séjour à la charge des familles d'envoi. Frais d'hébergement, de nourriture à la charge de la famille d'accueil sur la base d'un échange réciproque. Frais de scolarité et d'uniforme à la charge du lycée d'accueil.

Partenaires

- Service culturel de l'Ambassade de France au Japon
- Réseau franco-japonais des lycées « Colibri » : <http://reseau-colibri.net/accueil/sejours/sejours.html>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

5. Réaliser un projet individuel

Bourses ZELLIDJA

La Fondation Zellidja attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes de 16 à 20 ans d'effectuer seuls un voyage d'étude sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix.

Publics cibles

- jeunes de 16 à 20 ans.

Objectifs

- **Accomplir seul un voyage avec des ressources modestes**
- **Favoriser la mobilité à l'international, développer l'esprit d'initiative**
- **Améliorer la connaissance de la culture du pays sélectionné**

Modalités

- Avoir au moins 16 ans et moins de 21 ans lors du premier voyage
- Partir seul(e) pour une durée minimale d'un mois
- Présenter un dossier de 8 à 10 pages exposant son projet de voyage et d'étude
- S'inscrire en ligne sur <http://www.zellidja.com/> et y télécharger son projet de voyage avant le 31 janvier
- A son retour de voyage, le boursier doit remettre :
 - Un rapport d'étude sur le sujet choisi
 - Un carnet de route
 - Un carnet de comptes
- **Montants des bourses accordées**
 1. Jusqu'à 900 euros pour un premier voyage
 2. Jusqu'à 1100 euros pour un second voyage

Partenaires

La Fondation Zellidja : site (<http://www.fondation-zellidja.org>)

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

6. Participer à un concours

Concours franco-allemand

Fondation Robert-Bosch « On y va - auf geht's »

- La fondation Robert Bosch offre une bourse aux meilleurs projets d'intérêt public proposés par un **établissement du 1^{er} ou du 2nd degré**.
- Les projets doivent impérativement être basés sur un engagement civique et proposer des solutions à des thèmes de la société actuelle (santé, éducation, liens intergénérationnels, etc.).
- En savoir + : <http://www.bosch-stiftung.de>

« Les jeunes écrivent l'Europe »

- Dans le cadre d'échanges entre classes, de jeunes français et allemands choisissent un sujet lié à l'Europe, puis rédigent ensemble des articles publiés dans des quotidiens régionaux des deux pays.
- Concours ouvert aux **collégiens et lycéens des établissements d'enseignement général et professionnel**. Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Ofaj : www.ofaj.org et envoyer à la DAREIC avec descriptif du projet pédagogique avant le 31 octobre.
- Les candidatures retenues participent à la rédaction d'un article lors de l'échange.
- En savoir + : www.ofaj.org

« Deutsch, ich bin dabei ! (L'allemand, je suis pour !) »

- Un concours, réalisé dans le cadre des échanges franco-allemands, destiné aux **classes d'allemand des écoles primaires (CE2 – CM1)**.
- Les participants sont invités à réaliser, en classe, une production vidéo, sous forme de DVD, d'une durée maximale de 5 minutes
- En savoir + : www.ofaj.org

Concours européen

«Food for you: your food, your body, your video »

- Ce concours parrainé par le ministère italien de l'Agriculture consiste à réaliser un spot vidéo de 30 à 45 secondes en anglais, ou sous-titré en anglais, exprimant de façon créative l'importance d'une alimentation saine et équilibrée pour de jeunes européens.
- Ce concours est ouvert **aux élèves de 14 à 19 ans** (10 élèves maximum par établissement ou classe).
- En savoir + : contacter la DAREIC bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr

«Prix Charlemagne pour la journée européenne »

- Le prix a avant tout pour objectif de récompenser des projets déjà en cours, qui encouragent « la compréhension européenne et internationale, le développement d'un sentiment commun d'identité et d'intégration européennes » et qui servent de modèle pour les jeunes européens, en présentant des exemples concrets d'Européens parvenant à vivre ensemble.
- Concours ouvert aux **jeunes de 16 à 30 ans**.
- **Prix : les 3 meilleurs projets se verront récompenser respectivement d'un prix de 5000, 3000 et 2000 euros**
- En savoir + : http://www.europarl.europa.eu/news/public/story_page/040-42122-315-11-46-906-20081114STO42058-2008-10-11-2008/default_fr.htm

Concours européen 2009

- La direction générale Justice, Liberté et Sécurité de la commission européenne organise chaque année un concours européen sur un thème différent. Ex : 2008 « Le droit des enfants à la protection » Thème 2009 à paraître en septembre
- Ce concours est ouvert aux **jeunes de 12 à 18 ans**. Il consiste à créer une affiche, destinée à illustrer le thème choisi.
- Prix : séjour de 3 jours à Bruxelles avec cérémonie européenne de remise des prix.
- En savoir + : <http://www.europayouth.eu/>

« Jeunes traducteurs »

- Concours entre **les écoles secondaires** de l'union européenne organisé par la Direction Générale de la traduction de la Commission européenne.
- Inscription des établissements entre septembre et octobre sur le site web du concours, Tirage au sort des établissements sélectionnés. Quatre élèves sélectionnés par l'établissement suivant les critères d'âge indiqués par les organisateurs du concours participent aux épreuves de traduction. Remise des prix à Bruxelles
 - Plus d'infos : http://ec.europa.eu/translation/contest/index_fr.htm ou DGT-translatores@ec.europa.eu

DISPOSITIFS A DESTINATION DES ELEVES

6. Participer à un concours international

« Concours franco - québécois : histoires croisées »

- Destiné **aux élèves de 3^e ou 2nde** en collaboration avec des élèves du secondaire au Québec.
- Rédaction commune d'une histoire réelle ou fictive (récit, essai, conte, documentaire) sous forme d'un site web, croisant réalité historique du Québec et de la France, basée sur des fondements historiques nombreux, variés et authentiques.
- **Prix : voyage au Québec** pour les jeunes français, en France pour les jeunes Québécois
- En savoir + : <http://concours2008.educationquebec.qc.ca/index.htm>

« Concours junior water prize »

- **Vous avez entre 12 et 20 ans ? Il y a de l'eau dans vos projets ? Participez au prix international le plus prestigieux dans le domaine de l'eau !**
- Le prix de Stockholm sur l'eau "junior" est organisé en France sous le haut patronage du ministère de l'écologie et du développement durable. Il participe à la mise en avant des questions liées à la protection, à l'utilisation et au partage de l'eau.
- Les candidats doivent présenter un dossier écrit et illustré. Les actions peuvent être portées par une personne ou un groupe, dans un cadre scolaire ou extrascolaire.
- **Prix : 3 catégories : 3 prix de 1000€** et un billet pour la finale internationale dotée d'un premier prix de 5000\$
- En savoir + : <http://www.juniorwaterprize.fr/>

« Dessine-moi la paix »

- Dans le cadre de l'initiative *Le Voyage pour la Paix*, un concours ouvert aux **enfants scolarisés dans les écoles primaires, les collèges et les lycées** est organisé.
- Les participants sont invités à réaliser une création, de manière collective ou individuelle, sur le thème « Dessine-moi la Paix ». Le support utilisé peut être une image fixe (dessin, affiche, collage, bande dessinée...) ou une image animée (vidéo, clip, court métrage...).
- En savoir + : <http://www.fairevents.org/>

« Raconter une histoire en langue étrangère »

- Dans le cadre des nouveaux programmes de langues étrangères pour l'école primaire et la mise en œuvre du cadre européen commun de référence pour les langues, le site PrimLangues propose un projet innovant, interdisciplinaire (langue, arts plastiques et Tice) : Inventez, écrivez, illustrez et enregistrez une histoire en langue étrangère.
- La participation à ce concours est exclusivement réservée aux **classes de cycle 3 de l'école élémentaire**.
- On proposera à la classe d'écrire une histoire inventée et de l'illustrer. Elle sera racontée en langue étrangère sous forme d'enregistrement audio par un ou plusieurs élèves. A l'appui de cette activité d'expression orale, les élèves sont invités à réaliser des illustrations et des textes d'accompagnement.
- En savoir + : <http://www.primlangues.education.fr/>

Pour tous les concours Contact à la DAREIC

- Renseignements : Bernadette PACCALIN – bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr